

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1846-1847.

Premier Feuilleton des Pétitions.

M. le Comte d'HANE, 1^{er} Rapporteur.

- N° 1. Explications transmises par M. le Ministre des Finances, sur la requête du sieur Chômé, ex-Inspecteur en chef Receveur des Douanes et des Accises et de la Garantie, demandant que sa pension soit liquidée d'après les bases de l'Arrêté Royal du 29 mai 1822.

Conclusions du Rapport :

Dépôt au Greffe.

- N° 2. Un grand nombre d'exploitants de mines et d'industriels du bassin de Charleroi, demandent une réduction de péages sur le canal de Charleroy et la Sambre canalisée.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

M. le Baron DE PELICHY VAN HUERNE, 2^e Rapporteur.

- N° 5. La Députation Permanente du Conseil Provincial de Namur demande, au nom de ce Conseil, que les dispositions de l'ordonnance de 1669, concernant la servitude du halage sur les bords des rivières navigables, ainsi que l'étiage de ces rivières, soient remplacées par une Loi qui concilie les besoins de la navigation avec le respect dû aux propriétés riveraines.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

- N° 4. Un très-grand nombre de riverains de l'Ourthe demandent l'exécution des travaux du Canal de Meuse et Moselle, et ceux de dérivation et d'amélioration de la Meuse.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

M. DUMON-DUMORTIER, 3^e Rapporteur.

- N^o 5. Le sieur Michel Thiry, domicilié à Liège, se plaint de ce que ses deux bateaux ont fait naufrage contre le nouveau pont du Val-St.-Lambert qui offre de graves dangers à la navigation de la Meuse, et demande à être indemnisé de ce chef.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

- N^o 6. La Commission des notaires de l'arrondissement d'Arlon présente des observations sur le Projet de Loi sur le notariat.

Conclusions du Rapport :

Dépôt au Greffe.

- N^o 7. Le Juge de Paix et le greffier de la Justice de paix du canton d'Audenaerde demandent la réunion des deux parties de ce canton.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

- N^o 8. Le sieur Mangam, pensionné, à Bruxelles, se plaint de ce que le Gouvernement ne répond pas aux demandes qu'il lui a adressées à l'effet d'obtenir un secours.

Conclusions du Rapport :

Ordre du jour.

M. DE ROUILLE, 4^e Rapporteur.

- N^o 9. Explications transmises par M. le Ministre des Finances sur la requête de plusieurs anciens officiers de l'armée des Indes, demandant le supplément de pension dont ils jouissaient avant la révolution, ainsi que le rappel des $\frac{2}{3}$ qu'ils réclament depuis 1830.

Conclusions du Rapport :

Dépôt au Greffe.

- N^o 10. Les sieurs Muller, Lindemans et Vandercammen, notaires à Hal, se plaignent de ce que M. le Ministre des Finances a désigné trois notaires dans l'arrondissement de Bruxelles, à l'exclusion des autres, pour passer les actes de cautionnement en matière d'Accise et de Douane.

Conclusions du Rapport :

Ordre du jour.

M. le Comte DE BAILLET, 5^e Rapporteur.

- N^o 11. Explications transmises par M. le Ministre des Travaux Publics, sur la requête du sieur Corneille Van Look, cultivateur à Oorderen, province d'Anvers, se plaignant d'avoir été exproprié d'une partie de ses propriétés, pour cause d'utilité publique, sans avoir obtenu aucune indemnité.

Conclusions du Rapport :

Dépôt au greffe.

(3)

N° 12. Le sieur Bodart, Chevalier de la légion d'honneur, Major pensionné, domicilié à Florenville, réclame le paiement de l'arriéré de sa pension.

Conclusions du Rapport :

Dépôt au Greffe et renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

M. le Comte DE RENESSE, 6^e Rapporteur.

N° 13. La dame Waldmann réclame le paiement des arriérés de sa pension à son taux le plus élevé, depuis 1836.

Conclusions du Rapport :

N° 14. Un grand nombre de secrétaires de communes de l'arrondissement d'Alost, demandent que la position des secrétaires communaux soit améliorée au moyen d'une équitable augmentation de leur traitement.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 15. La Chambre de Commerce de Namur demande la réduction du péage sur la Sambre inférieure, au même taux que sur la Sambre supérieure.

Conclusions du Rapport :